

Souveraineté La Solution inc.

Pour contourner la loi 101

Impératif Français

Commission scolaire
English-Montréal
English Montreal
School Board



Gatineau, le 23 novembre 2015 - Impératif français s'est prononcé, sur ses multiples plateformes, en faveur de l'accueil de personnes réfugiées en provenance de la Syrie. Impératif français n'a pas changé d'avis, mais à la suite de la parution d'un article du chroniqueur Vincent Marissal dans La Presse du lundi 23 novembre, il demande au gouvernement du Québec de mettre immédiatement un terme à l'offre de la commission scolaire English-Montreal qui souhaite accueillir 1000 élèves d'origine syrienne.

Concernant l'accueil des réfugiés au Québec, M. Marissal écrit : « Au Québec, spécifiquement, un autre aspect de l'accueil des réfugiés pourrait causer des remous : les commissions scolaires se disent prêtes à accueillir les enfants syriens dans leurs écoles, dont l'English Montréal School Board, qui souhaite ouvrir ses classes à 1000 élèves. » Or, M. Marissal rappelait, avec justesse, que pour ce faire, Québec devrait accorder une dérogation à la commission scolaire English-Montreal pour contourner la loi 101, puisque celle-ci, depuis 1977, oblige les enfants d'immigrants à fréquenter l'école francophone.

Pour Impératif français et certainement pour la majorité de la population du Québec, il est impensable de rouvrir le chapitre de la Charte de la langue française portant sur la langue d'enseignement au Québec. En effet, nul ne peut contester, en 2015, que l'intégration hâtive des parents réfugiés et de leurs enfants à la société d'accueil qu'est le Québec passe par l'apprentissage du français, la langue commune d'usage public et de la diversité, la langue de la cohésion sociale et la langue du travail au Québec.

Enfin, il est clair pour Impératif français qu'il faut éviter les « remous » dont parle M. Marissal, et accueillir, sans exception, tous les élèves d'origine syrienne dans le système scolaire de langue française. De surcroît, le président d'Impératif français, Jean-Paul Perreault, juge « humainement inacceptable de placer les familles syriennes dans la dichotomie suivante, à savoir que leurs enfants étudieront en anglais, alors que le Québec est français ».

Nombre d'impressions sur le net
pour janvier: plus de 398716

Pages vues sur le blogue : Nation-Unie.org
(71) au 31 janvier 2016

* Visiteurs en provenance du **Québec**: (19)
* **Canada**: (1) de 1 province * **Pays**: (51) de 45
pays.

Pages vues sur le site: www.souverainetelasolution.com
(669) au 31 janvier 2016

* Visiteurs en provenance du **Québec**: (639)
* **Canada**: (30) de 5 provinces * **Pays**: (0).